

6 BONNES RAISONS DE FAIRE CLASSER MA LOCATION



1. Je gagne en visibilité

Je me **différencie** des autres locations en apportant à mes clients une garantie officielle de qualité.



2. Je rassure mes clients

Ce classement en étoiles, classement national, est **reconnu par la clientèle** et il est le garant de la conformité de votre prestation d'hébergement touristique.



3. Je bénéficie d'une promotion accrue

Je suis **mieux valorisé** par les structures de promotion touristique de la destination ainsi que par leurs partenaires publics ou privés.



4. J'accède à des services et des outils

J'accède à d'autres démarches de qualité (Accueil Vélo, Tourisme & Handicap...) et à des services proposés par les structures de développement touristique de la destination (newsletter, accompagnements...).



5. Je paie moins d'impôts

Je bénéficie d'un **abattement fiscal** majoré.
Je **simplifie le calcul** de la taxe de séjour



6. J'élargis mon bassin de clientèle

J'accepte les chèques vacances et j'accède aussi à un potentiel de **plus de 11 millions de clients**.
www.ancv.com

POUR EN SAVOIR PLUS

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE (CDT)

25 rue Wilson - BP 40032 - 24002
PERIGUEUX CEDEX

classement@tourismeperigord.com
www.dordogne-perigord-tourisme.fr

Espace PRO en accès libre



Jean-Marc LOUIS

05 53 35 50 46

jeanmarclouis@tourismeperigord.com

Chantal MICHEL

05 53 35 50 47

chantal@tourismeperigord.com

Mathieu GILLET

05 53 35 50 04

mathieu@tourismeperigord.com

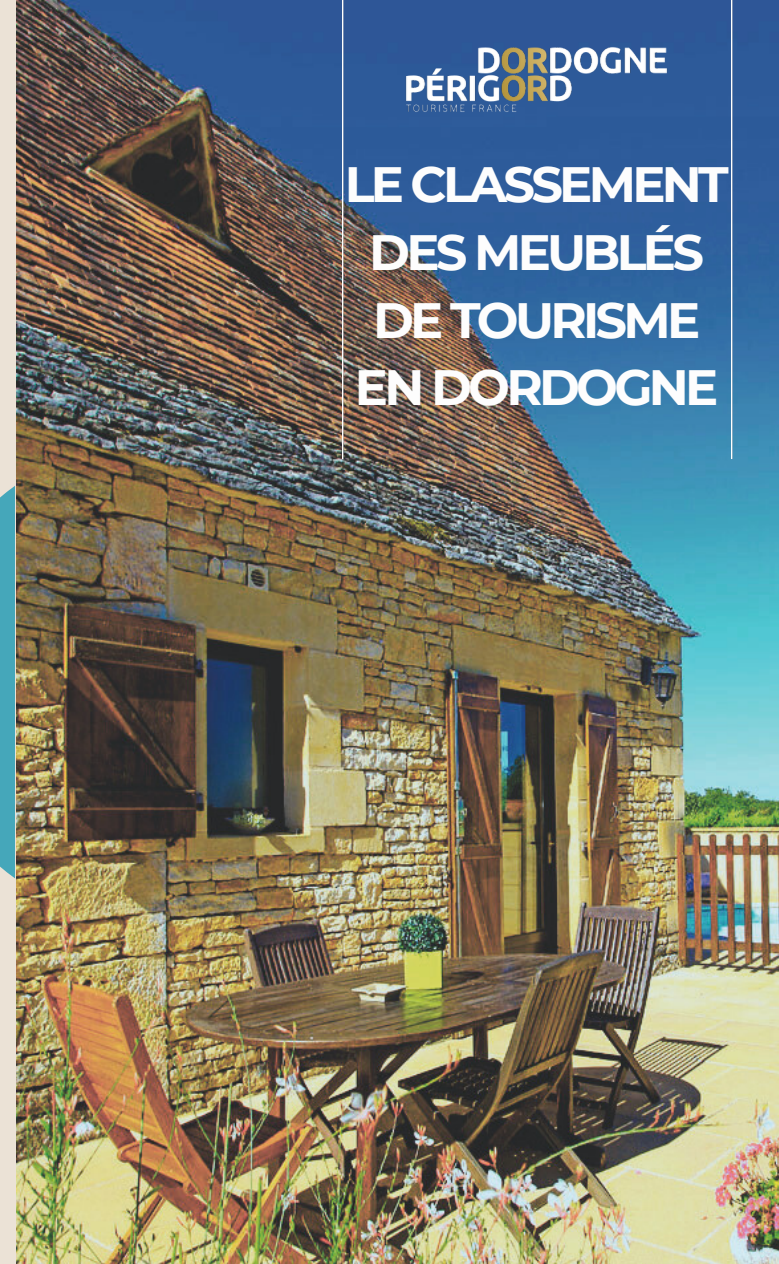
DORDOGNE
PÉRIGORD
TOURISME FRANCE

ADN
Tourisme

Edition : 2025 - Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne
Crédit Photo : Gîtes Lacombe

DORDOGNE
PÉRIGORD
TOURISME FRANCE

LE CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME EN DORDOGNE



MEUBLÉ
DE TOURISME
★

2023 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS
MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME

**ATOUT
FRANCE**
TOURISME FRANCE

GARANTIR LA QUALITÉ
GAGNER EN VISIBILITÉ
PROFITER DE MULTIPLES
AVANTAGES

LE CLASSEMENT: UNE GARANTIE OFFICIELLE DE QUALITÉ



UNE QUALIFICATION
NATIONALE PORTÉE PAR
LE MINISTÈRE EN
CHARGE DU TOURISME

UN RÉFÉRENTIEL
ADAPTÉ AUX EXIGENCES
DES CLIENTÈLES
INTÉGRANT DES
CRITÈRES DE CONFORT,
D'ÉQUIPEMENT ET DE
SERVICES



UNE GAMME DE
CLASSEMENT DE
1* À 5*
DONNANT UNE
INDICATION
FIABLE SUR LE
NIVEAU DE
CONFORT ET DE
SERVICES



★★★★★
LES ÉTOILES, UN
REPÈRE COMMERCIAL
RECONNU À
L'INTERNATIONAL

COMME POUR LES HÔTELS OU LES CAMPINGS, LE CLASSEMENT EN ÉTOILES DES
MEUBLÉS DE TOURISME EST UNE GARANTIE OFFICIELLE DE SERVICE ET DE CONFORT

ARTICLE D.324.1 - CODE DU TOURISME

LES MEUBLÉS DE TOURISME SONT DES VILLAS,
APPARTEMENTS, OU STUDIOS MEUBLÉS, À L'USAGE
EXCLUSIF DU LOCATAIRE, OFFERTS EN LOCATION À
UNE CLIENTÈLE DE PASSAGE QUI Y EFFECTUE UN
SÉJOUR CARACTÉRISÉ PAR UNE LOCATION À LA
JOURNÉE, À LA SEMAINE OU AU MOIS, ET QUI N'Y ÉLIT
PAS DOMICILE.

QU'EST CE
QU'UN
MEUBLÉ DE
TOURISME ?

CLASSÉ OU PAS, LE
MEUBLÉ DOIT FAIRE
L'OBJET D'UNE
DÉCLARATION EN
MAIRIE

5 ÉTAPES POUR DÉCROCHER VOS ÉTOILES

1



JE COMMANDE UNE VISITE

- auprès d'un organisme accrédité ou agréé par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC). (Tarif des visites sur demande).
- Ex : Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne



JE REÇOIS UN PROFESSIONNEL

- qui réalisera la visite de ma location, en ma présence ou celle de mon mandataire, l'hébergement étant présenté en configuration location saisonnière (tout équipé).

3



JE REÇOIS LE RAPPORT DE VISITE

- sous 30 jours maximum avec la proposition de décision de classement.



JE DISPOSE DE DÉLAI DE 15 JOURS

- pour éventuellement refuser la décision.
- Au-delà de ce délai, le classement est acquis.

5



MON CLASSEMENT OFFICIEL EST PRONONCÉ

- pour une durée de 5 ans.

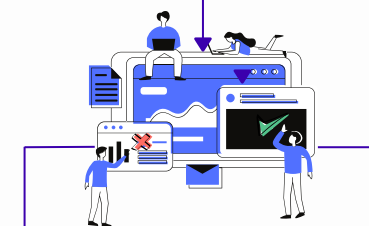
AVANTAGE FISCAL

Les propriétaires de locations de vacances classées en « **meublés de tourisme** », imposés dans la catégorie des BIC (Bénéfices Industriels et Commerciaux) bénéficient d'un abattement fiscal de **50 %** contre **30 %** pour une location non classée.

EXEMPLE

Recettes locative réalisées par an* :

10.000 €



MEUBLÉ NON CLASSÉ

PLAFOND DE MONTANT DES
RECETTES **15.000€**
30% D'ABATTEMENT

Revenus imposables après
abattement

7.000€

MEUBLÉ CLASSÉ

PLAFOND DE MONTANT DES
RECETTES **77.700€**
50% D'ABATTEMENT

Revenus imposables après
abattement

5.000€

*Démonstration valable selon la réglementation en vigueur au moment de la publication-Septembre 2025

BON À SAVOIR

Le coût de la visite est
vite rentabilisé grâce à
l'abattement fiscal majoré

